

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 27 novembre 2025

Date de la convocation
19/11/2025

Date d'affichage
19/11/2025

Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal : 23

En exercice : 22

Le vingt-sept novembre de l'an deux mille vingt-cinq à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : 15 - Elodie ALBENDIN, Olivier ANTY, Nathalie BAHLIL, Virginie COUTINHO, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Céline FOURQUAUX, Stéphane LACOSTE, Olivier FOUR, Anne-Marie GALLIMARD, Maryline GIRARD, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Dorothee OULIE, Nicolas TAGUAY,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 6 - Lisa CODET, Carine FRAISSE, Ronald GEORGES, Sandra ORLUC, Sayed RUNJANALLY, Sylvia WARNER

Absents donnant pouvoir : 1 - Véronique APPOLONUS à Olivier FOUR

Secrétaire de séance : Abdoulaye DIATTA

Réf : CM 2025 - 59

Pour : 16
Contre :
Abstentions :

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en Préfecture
de Pontoise
le : 02 DEC. 2025

et publication ou
notification
du : 03 DEC. 2025

OBJET : Budget annexe assainissement : Décision modificative n°1

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2025-17 du 27 mars 2025,

Considérant que dans le cadre du transfert de l'assainissement au SIAPBE, un rattrapage d'amortissement est nécessaire,

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil pour prendre la décision modificative n°1 selon les écritures suivantes :



Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61523 : Entretien et réparations réseaux	3 705,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 705,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811 : Dotations aux amortissements immos. corporelles et incorporelles	0,00 €	3 705,35 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	3 705,35 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 705,35 €	3 705,35 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-28158 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 705,35 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 705,35 €
R-1318 : Subv equip. Autres tiers	0,00 €	0,00 €	3 705,35 €	0,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	3 705,35 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	3 705,35 €	3 705,35 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

- AUTORISE le Maire à procéder à la décision modificative n°1 dans les termes proposés.

Fait et délibéré à Bernes sur Oise, le 27/11/2025

Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,



Olivier ANTY

Le Secrétaire de séance



Abdoulaye DIATTA

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication pour voie d'affichage. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.